

25 passage du portillon (RN 7)
B.P. 17
84420 PIOLENC

Tel : 04.90.29.62.83

etude.piolenc.84055@notaires.fr
a.riviere.tallon@notaires.fr

GPS : 42 bis avenue de Provence

Numéro visio life size : 6866740

Successeur de Maîtres
Delphine PANAYE,
Philippe PANAYE,
Henri DORTINDEGUEY
Et Louis BARRE

*Parking réservé
à la clientèle*



AVIS DE DE VENTE DE PARCELLE BOISEE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 331-19 DU CODE FORESTIER

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les consorts GATEAU avisent de leur intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont il sont propriétaires sur la commune de MONDRAGON (Vaucluse), cadastré section ZX numéro 306 pour une contenance de 4 ares 90 centiares, moyennant le prix de QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (490,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de MONDRAGON de cet avis de vente, pour faire connaître par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé à Maître Audrey RIVIERE-TALLON notaire à PIOLENC, 25 passage du portillon, mandataire du vendeur, l'exercice de son droit de préférence au prix et conditions fixés par le vendeur.

Pour unique insertion, le notaire.

